



# FLASH INFOS



**Direction des relations publiques**

**SOCIÉTÉ MINIÈRE  
NOTRE AVENIR  
SE CONSTRUIT  
AUJOURD'HUI  
DU SUD PACIFIQUE**

**SMSP**

## **De quoi l'année 2012 sera-t-elle faite ? Les objectifs du groupe SMSP**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2012, la société holding SMSP et ses trois filiales calédoniennes, NMC, KNS et Cotransmine, employaient à elles seules plus de mille salariés permanents. Un de leurs objectifs prioritaires pour 2012 est de recruter localement et de former ce personnel afin qu'il puisse répondre aux objectifs de montée en puissance, mais aussi de compétitivité et de développement durable au travers de l'hygiène, la sécurité et l'environnement. A la fin de cette année, la première ligne de production de l'usine du Nord devrait être mise en service. Quatorze ans se seront alors écoulés entre la première coulée de nickel et la signature du protocole de Bercy, préalable à l'accord de Nouméa signé trois mois plus tard. En phase opérationnelle, KNS emploiera quelques 800 salariés, autour de 250 sous-traitants et générera environ 2 500 emplois induits. Sa montée en production devrait se faire au cours des deux années suivantes. De son côté, la direction générale de NMC se fixe comme objectif de produire 1,8 million de tonnes de garnirites à une teneur de 2,15%, et ce afin de satisfaire aux exigences de SNNC mais aussi de se constituer un stock au bord de mer pour palier les difficultés externes. NMC devra donc accroître la maîtrise de l'humidité des cargaisons, poursuivre les améliorations HSE et mettre en œuvre les programmes de formation nécessaires afin que la co-entreprise puisse faire face aux tensions du marché de l'emploi. NMC devra également mettre en œuvre un programme de sondage permettant de confirmer la ressource minière pour le doublement de capacité, ce qui permettra d'achever l'étude de faisabilité de l'extension. Au côté de Cotransmine et en étroite collaboration avec SNNC, la direction commerciale de NMC devra enfin améliorer la coordination des chargements afin de limiter les frais de déchargement.



**> FEVRIER 2012**

## Unir nos forces dans l'intérêt du pays Vers un patriotisme industriel

L'élaboration d'un schéma stratégique industriel peut difficilement se concevoir sans qu'une réflexion approfondie soit menée sur la protection et l'optimisation de la ressource minière au niveau du territoire dans son ensemble. Dans le cadre de la protection de cette ressource par et au profit du pays, et de son optimisation par les quatre voies de valorisation existantes qui ont été identifiées par Anne Duthilleul, se pose tout d'abord en filigrane la question d'une meilleure répartition de cette dernière. Les outils du développement économique devant revenir à la Nouvelle-Calédonie (article 4.4 de l'accord de Nouméa), deux options alternatives sont envisageables au niveau d'une grande partie de son patrimoine minier, lequel est détenu par la SLN : soit procéder à l'échange des actions et voir ainsi porter la participation de la STCPI (détenue par les trois sociétés semi publiques provinciales) de 34 à 50,01% dans le capital de SLN, ce que le PDG d'Eramet refuse catégoriquement (il en a le droit) ; soit réitérer et concrétiser l'offre d'achat des 26% d'Areva dans Eramet pour former ensuite un pacte d'actionnaires afin d'influer sur les décisions d'Eramet et de sa filiale SLN (nous en avons également le droit). Si les moyens diffèrent, le but reste le même : se protéger de l'OPA d'un groupe minier étranger sur Eramet et inciter la STCPI à mettre en œuvre une véritable synergie permettant de mener à bien une politique de valorisation et d'optimisation de la ressource au profit du pays. En revanche, en continuant à exporter du minerai brut vers les fondeurs japonais, les mineurs calédoniens dilapident ce patrimoine, tout en se privant de la rente métallurgique qui correspond à 51% de la valeur ajoutée générée par la fabrication du métal. Plus d'un million de tonnes de minerai garniéristique ont été exportés en 2011 sans que la Nouvelle-Calédonie ne bénéficie de la valeur ajoutée issue de la transformation en métal. Or la Nouvelle-Calédonie regorge de minerai garniéristique à basse teneur et le partenariat entre SMSP et POSCO a démontré qu'il était maintenant possible de valoriser des teneurs d'exploitation inférieures aux teneurs de coupure de l'industrie locale et également inférieures aux teneurs d'exportation des mineurs calédoniens. Peut-on continuer à dilapider ainsi notre patrimoine, à exporter notre ressource naturelle afin que la valeur ajoutée se réalise ailleurs, au détriment de l'intérêt général des calédoniens ? L'analyse du manque à gagner pour le territoire sur la base des performances de l'usine de la SMSP en Corée, ne démontre-t-elle pas que la quote-part de cette dernière dans la transformation des volumes exportés vers le Japon (sans qu'il soit tenu compte du différentiel de teneur de 8%) aurait généré des revenus supplémentaires au territoire ? De telles questions ne peuvent pas être éludées par le Comité Stratégique Industriel qui a vocation à préparer l'avenir de notre industrie du nickel !

## Parrainage SMSP Donner une chance de réussite

Chaque année, l'Association Jules Garnier accueille et prépare des lycéens de brousse et des îles aux études supérieures. Elle leur offre à la fois un cadre de vie (logement, alimentation équilibrée, environnement culturel) et un soutien scolaire sous forme d'études dirigées par des répétiteurs bénévoles. En 2012, l'Association Jules Garnier assurera le soutien de 70 élèves dont 21 jeunes en seconde, 21 en première et 23 en terminale. En parrainant l'Association Jules Garnier, la SMSP contribue à donner une chance à certains de ces élèves, qui ne disposent pas toujours des conditions favorables pour pouvoir suivre et surtout réussir leur scolarité.

## 14<sup>ème</sup> comité technique A Nouméa du 7 au 10 février 2012

La délégation coréenne était composée de Myoung-Rae Kim, nouvellement promu chef du département finance et stratégie, de Su-Yeon Park, Na-Rae Ryou, Jae-Doo Lee, Soon-Kul Kwon, Ho-Hyun Jeoung, lesquels étaient accompagnés de trois membres du comité d'entreprise, tous représentant la co-entreprise SNNC. Etaient également présents Seok-Kon Kang et Chag-Soon Choi, respectivement président et superviseur de la société de sous-traitance Niotech impliquée dans la production métallurgique. Pour sa part, la délégation calédonienne était composée de Philippe Rivière et Dominique Nacci pour SMSP, et de Lina Chung, Pédro Da Silva, Michel Rioux et Hyo Chan Kim pour NMC. La délégation coréenne s'est tout d'abord rendue sur les sites miniers de Ouaco et Poya, avant de revenir sur Nouméa pour consacrer la journée du 9 février à l'analyse des différents points à l'ordre du jour dudit comité technique. Ont été analysés au cours de cette réunion de travail le programme de chargement pour l'année 2012 ainsi que l'augmentation de la production, et ce afin que soit garanti le niveau des stocks sécuritaires de la co-entreprise SNNC. Le programme d'exportation pour 2012 prévoit 1 458 000 tonnes de minerai humide avec pour objectif de fournir un minerai d'une teneur moyenne en nickel de 2,15% (contre 2,12% pour l'année écoulée). 27 minéraliers sont prévus pour cette année 2012 avec une interruption d'activité de 45 jours due aux travaux de maintenance de l'usine prévus entre le 14 mars et le 28 avril. Pendant cette période, les briques réfractaires du four électrique seront changées et son système de refroidissement sera amélioré de façon à faire face à une plus grande fluctuation de température, notamment entre le ferromickel et les scories en fusion. Pour ce qui concerne la mine, et dans le cadre de l'analyse du plan de production pour l'année 2012, les échanges entre SNNC et NMC ont porté sur les opérations de l'année précédente et sur la gestion des heures d'intempéries, ainsi que sur l'amélioration des opérations de stockage et de chargement. Le respect des caractéristiques chimiques du minerai exporté vers SNNC, telles que le ratio fer/nickel, est en effet un paramètre important dont il faut tenir compte lors de la fusion du métal. Un écart trop important entre ces deux composantes en fusion engendre des écarts de température notables à l'intérieur même du four. Il est donc important de minimiser ces écarts entre le fer et le nickel, tant au niveau de l'homogénéisation sur chacun des sites miniers qu'à l'usine dans le parc d'homogénéisation, d'où la nécessité de maintenir un stock conséquent de minerai tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Le problème récurrent de la granulométrie a été à nouveau abordé ainsi que les incidents que ce phénomène provoque lors du déchargement du minerai au port de Gwangyang. Bien que le taux de déchargement journalier du minerai à Gwangyang soit passé de 8 000 tonnes en 2010 à 14 000 tonnes en 2011, la présence de blocs de taille parfois importante, provoque des goulots d'étranglement et endommage les installations de déchargement appartenant à POSCO. NMC s'engage donc à prendre des mesures correctives afin de limiter de tels incidents, d'autant que les pénalités sont imputées à SNNC, lesquelles sont répercutées sur NMC au titre du contrat qui lie les deux co-entreprises. Enfin, lors du comité technique, pour ce qui concerne l'usine, a été abordé le programme des travaux de modernisation des installations industrielles, incluant la construction prochaine du quai de déchargement du minerai à Gwangyang. Mi 2012, à l'issue des études d'impact environnemental et des autorisations administratives qui en découlent, la zone dédiée à l'extension de l'usine proprement dite devrait être totalement remblayée. Les travaux de construction de l'usine et du port débiteront alors pour une réception prévue au cours du premier semestre 2014. Rendez-vous pris par la direction de NMC !



## L'exploitation minière

### Une gestion des défis au quotidien !

Assistés des chefs d'exploitation, les quatre chefs de centre assurent au quotidien le bon fonctionnement des centres avec comme but la réalisation des objectifs de production. Ils répondent aux demandes de la direction générale, traitent les urgences de terrain et relèvent les innombrables défis du quotidien, à commencer par la gestion des intempéries. Par temps de pluie, le travail s'arrête ! Les engins sont mobilisés mais il n'y a pas de production, pas d'évacuation, pas de chargement, même si un minéralier est en rade foraine. Puis vient le temps d'attente, le suivi de la météo, la décision et l'organisation de la reprise du travail. Ensuite, il y a les pannes, les accidents qui mobilisent les travailleurs et/ou les engins (l'un ne fonctionnant pas sans l'autre). Il faut donc assurer la bonne gestion des outils de production en vue de minimiser l'indisponibilité des engins et leur sous utilisation. Par ailleurs, il leur revient de veiller à la gestion des coûts de production qui ont un impact direct sur la productivité et la rentabilité du centre. La gestion des ressources humaines est l'autre défi. La encore, la gestion de la récupération des jours d'intempérie est cruciale. Cela passe par une bonne écoute et une prise en compte continue des préoccupations des travailleurs, et par la responsabilité de ces derniers, qu'ils soient salariés, sous-traitants ou intermittents. L'activité minière doit enfin continuellement s'inscrire dans le respect et la conformité des différentes législations et textes en vigueur (le code minier, le droit du travail, le schéma de mise en valeur, la protection contre les poussières d'amiante, les décisions provinciales et municipales etc.). Les relations communautaires sont un autre aspect important du chef de centre : connaître le contexte local et entretenir en coordination avec la direction générale, de bonnes relations sociales, collectives et professionnelles avec l'ensemble des acteurs locaux.

## Consignes de sécurité

### Préparation pour la période des cyclones

Le territoire est actuellement en pleine période cyclonique et Yvette Sam, en charge de la communication interne, diffuse régulièrement auprès des chefs de centre les bulletins météo. Le passage de la dépression tropicale Jasmine au nord des Bélep nous incite à prendre les précautions d'usage : se débarrasser des objets qui pourraient s'envoler et blesser lors de vents violents ; élaguer les arbres proches des habitations ; nettoyer les gouttières et déboucher si nécessaires les tuyaux d'évacuation d'eau ; préparer un kit d'urgence. En cas d'intensité et de proximité d'un phénomène cyclonique ayant atteint le stade de dépression tropicale, c'est la Direction de la Sécurité Civile du Haut Commissariat qui décide le déclenchement et la diffusion des différents niveaux d'alerte :

- Pré-alerte ou alerte jaune : phénomène cyclonique dans la zone Nouvelle-Calédonie. Il faut suivre les prévisions météorologiques et les bulletins d'informations.
- Alerte orange : phénomène cyclonique pouvant toucher la Nouvelle-Calédonie. Les activités scolaires, professionnelles et commerciales s'arrêtent progressivement. Dans les centres et les services, il faut rentrer les objets pouvant devenir des projectiles, ranger les outils de travail, débrancher les ordinateurs et les autres appareils électriques, et chez soi consolider les portes et fenêtres.
- Alerte rouge : phénomène cyclonique prévu dans l'immédiat. Toute circulation est interdite. Il faut rester confiné à l'intérieur des habitations et abris.

La levée des alertes ou l'alerte grise (éloignement du phénomène) est annoncée par le Haut Commissariat.

## Brigitte Nédia

### Portrait d'une responsable administrative



En 1996, lors de la réouverture de la mine Pinpin, Brigitte Nédia a été recrutée en tant que secrétaire par Jean-Pierre Gastaldi, alors directeur des mines SMSP. Brigitte est titulaire d'un Baccalauréat G3 et d'un BTS action commerciale. En novembre 2009, elle est promue au poste de responsable administrative et correspondante RH et assure ainsi des fonctions administratives telles que : le pointage du personnel et des contracteurs, le suivi de la mise en place du double poste, le traitement des factures fournisseurs et contracteurs (contrôle et pointage analytique), les statistiques de production envoyées mensuellement à la direction comptable à Nouméa, le suivi et le respect des contrats avec les sous-traitants ou contractants, la saisie et le suivi des données du logiciel

Mines. En tant que correspondante RH elle assiste et coordonne aux côtés du chef de centre, l'organisation et le suivi des formations du centre (relation avec les instituts de formation et la DRH à Nouméa). Elle participe aux procédures d'embauches (réception des demandes d'emplois, liste de candidatures retenues, entretien et suivi avec la DRH pour l'embauche) ainsi qu'aux décisions de mesures disciplinaires à l'encontre du personnel du centre. « La NMC est une très bonne école. J'y ai tout appris sur le tas, tout en mettant en place des structures de travail. C'est une fierté de travailler dans une entreprise dirigée par M. Dang, même si Poya est éloignée de la direction à Nouméa. Pour moi, travailler pour la NMC c'est construire l'avenir du pays, donc l'avenir de mes enfants. »

## Formation des conducteurs d'engins

### Remise de diplômes à Poya

A l'initiative du centre de Poya et en collaboration avec le centre de formation de Poro, près de 60 membres du personnel des services exploitation et maintenance du centre minier avaient suivi une formation de conduite d'engins. Une particularité ! Contrairement aux démarches habituelles, deux formateurs avaient été détachés du centre de formation de Poro à Poya. Les objectifs de la formation étaient de maîtriser les opérations de mise en route et maintenance de premier niveau en début et fin de poste, ainsi que la maîtrise des techniques de travail associées aux différents engins en fonction de la nature des chantiers. Cette formation a eu lieu du 8 août au 21 octobre (500 heures déployées) avec 6 modules inscrits au programme : théorie, conduite dumper, conduite bouteur, conduite chargeuse sur pneus, conduite pelle hydraulique et déplacement engins. En dehors de la partie théorique, les modules ont été développés et enseignés directement sur le terrain (par petits groupes de 4 à 5 conducteurs). Cela a permis aux participants de mettre directement en pratique les enseignements reçus, et aux formateurs d'observer et de suivre ces mises en pratique. Le 2 février dernier, le directeur du CFTMC, Dominique Lepoac, accompagné de Steeve Clause, formateur et Dolorès Maraval chargée de formation, s'était rendu à Poya, et a procédé à la remise des diplômes d'habilitation de conduite aux conducteurs d'engins concernés. Sur un effectif total de 65 personnes inscrites, 57 attestations ont été délivrées.

**NMC**

## **Accident de roulage**

### **Mesures de sécurité et réactivité**

Le 17 janvier dernier, vers 8h30, a eu lieu un accident de la route impliquant un camion de roulage sur la route de Taom. A 13h00 un premier rapport d'analyse de l'accident a été communiqué par Gwenaël Freour, chef de centre de Ouaco. A l'origine de l'accident, une guêpe serait entrée dans l'habitacle et aurait provoqué la perte de contrôle du camion qui était en descente avec benne chargée. Le merlon avait bien rempli son office puisqu'il a permis de rabattre le camion vers le talus et d'empêcher ce dernier de faire le grand saut. La personne au volant du camion fut coincée momentanément dans la cabine au niveau des membres inférieurs (par le volant et le recul du tableau de bord) et en est sortie par le côté passager, grâce à l'aide des autres rouleurs. Elle était en état de choc, avec une légère perte de connaissance, et fut immédiatement évacuée vers l'hôpital de Koumac, pour en sortir le jour même, sans blessures graves. Le camion est hors service (châssis tordu) et les opérations de vidage de la benne ont été effectuées. Dès le lendemain l'accès a été rétabli ainsi que la reprise des évacuations de minerai. Une déclaration administrative de l'accident a été rédigée dans les 48 heures qui ont suivi l'accident. Une réunion d'urgence du CHSCT s'est tenue en vue de diligenter une enquête sur les causes et les circonstances de l'accident.

**NMC**

## **Embauches**

### **et nominations**

Suite à la nouvelle réorganisation hiérarchique du secteur de la production minière, Jean-Jacques Canel a été nommé au poste de directeur du développement et des installations industrielles de NMC, et est donc désormais détaché auprès d'Eric Aucher, nouvellement promu directeur des opérations. A ce titre, les membres du personnel qui étaient affectés aux infrastructures sont passés sous l'autorité directe de Jean-Jacques, à savoir : Kevin Gay et Thibaut Graillon (basés à Carcopino), Eric Mounoussamy et Alexandre Courtot (basés au centre de Poya) et Jean-Jacques Sauvageot (basé et rattaché administrativement au centre de Ouaco). Par ailleurs, Ludovic Levy a été nommé responsable du pôle sondage, recherche et développement, lequel poste est rattaché à Olivier Hniminou. Jonathan Gony a pour sa part été embauché en qualité de technicien suivi projets environnement, et est rattaché à Aline Loricourt. Enfin, Laingo Andrianirina a également été embauchée en qualité d'ingénieur planification minière et est rattachée à Isabelle Wabete.

**CTM**

## **Disparition de Moïse Kananou**

### **Hommage à un capitaine expérimenté**

Moïse Kananou, l'un des plus anciens capitaines intermittents de Cotransmine, est décédé le 25 janvier dernier à l'hôpital Gaston Bourret. Moïse était originaire de Kouaoua et âgé de 63 ans. Alors qu'il était déjà à la retraite, Cotransmine avait une fois de plus sollicité ses services en 2008, date à laquelle il a repris les activités de chargement jusqu'à ce jour. Moïse a tout appris sur le tas. « Bien qu'il ne possédait pas de diplôme, il était très compétent et manipulait avec douceur les remorqueurs. Avec lui, on n'a jamais eu d'accident » remarque l'un de ses collègues. Une délégation de Cotransmine s'est rendue à son enterrement pour lui rendre un dernier hommage en déposant une gerbe sur sa tombe.

KNS

## André Dang sur Vavouto A la rencontre des employés de KNS



Mercredi 8 février, André Dang s'est rendu sur le site de Vavouto. Il s'est longuement entretenu avec Peter Hancock, qui l'a ensuite accompagné sur la zone industrielle pour voir l'avancée des travaux de construction de l'usine de traitement et de la centrale électrique. André Dang a profité de cette occasion pour saluer le personnel des entreprises contractantes sur place, puis, en compagnie d'Hervé Regnaut et de Dominique Nacci, s'est rendu dans les bureaux EPCM de la co-entreprise pour remercier, un à un, les membres du personnel de KNS pour leur contribution.

KNS

## Martin Simard est parti Une destinée inachevée

Martin Simard, vice-président des affaires publiques et communication de Koniambo Nickel, embauché à l'initiative de Xstrata Nickel, sur proposition de Chantal Francoeur, pour le compte de la co-entreprise KNS alors dirigée par Denis Lachance, a précipitamment quitté ses fonctions au sein de cette dernière le 10 février dernier. Martin était arrivé en Nouvelle-Calédonie il y a un peu moins de 11 mois avec pour mission de structurer la direction des affaires externes. Durant son bref séjour il se sera fortement impliqué dans un certain nombre de dossiers sensibles comme la démobilisation des entreprises, l'annonce du financement additionnel du projet en août dernier, la visite du Président de la République quelques semaines plus tard. Martin Simard a finalement rejoint l'équipe de Xstrata Nickel où il assumera de nouvelles fonctions. Si l'utilité du recours à du personnel expatrié sur ces types de postes reste encore à démontrer, les changements organisationnels découlant de ce départ seront eux annoncés ultérieurement par Peter Hancock.

KNS

## Programme annuel de formation Accueil des nouvelles recrues

Pour l'usine du Nord la nouvelle année commence par des programmes de formation pour tous les départements et corps de métier qui comprennent les futurs opérateurs de fabrication. Les programmes de formation seront échelonnés tout au long de l'année 2012 jusqu'en début 2013 : formations générales et détaillées du process NST, des formations Hygiène & Sécurité, et Ressources Humaines, et enfin des formations de préparation à la mise en service. Elles sont planifiées en fonction des vagues d'embauche et seront organisées par secteur, par système et par spécialité. En plus d'être dispensées par les formateurs spécialisés, ces formations seront également animées par des ingénieurs, superviseurs et opérateurs, qui auront l'occasion de partager leurs connaissances et leurs expériences avec les nouvelles recrues.



**KNS**

## Des signes tangibles de rééquilibrage Les retombées économiques pour le Nord

Au 31 décembre 2011, KNS mobilisait quelques 6 056 emplois directs et indirects, dont environ 2 500 calédoniens sur le site de Vavouto. Ces derniers sont originaires de la province Nord mais également des provinces Sud et Iles. Selon les estimations (travailleurs étrangers non inclus), la population de Koné devrait atteindre 10 000 habitants en 2012 et 15 000 en 2015. L'accroissement de la population de la zone VKP a entraîné et continue d'entraîner le développement des biens et des services. Grâce à l'usine du Nord, cette zone s'est métamorphosée pour devenir la véritable « capitale du Nord ». Elle a vu ainsi émerger de nouvelles structures, des équipements et des logements pour répondre aux besoins grandissants. Selon les données de l'ISEE, la zone VKP a enregistré une progression de 30% de création d'entreprise dans le secteur de la construction sur la période 2008-2011. Cette progression est de 21% dans le domaine des transports et des communications, de 14% dans l'immobilier, locations et services fournis aux entreprises, de 15% dans l'éducation et de 7% dans le secteur des services collectifs, sociaux et personnels. Cette année encore de nombreux projets devraient sortir de terre dans plusieurs secteurs de développement : travaux de construction d'immeubles, de logements, de centres commerciaux, d'infrastructures routières et aériennes, d'écoles, de centres culturels etc.

**KNS**

## L'activité sur le massif Le département mine et géologie

Vu du ciel, le massif du Koniambo présente une nouvelle physionomie et offre aux regards, une métamorphose instantanée de la couleur du nickel qui prend de plus en plus le dessus sur celle de la végétation. Le département Mine et Géologie, qui dispose de ses cinquante conducteurs ainsi que de tous ses engins, a déjà démarré ses activités. L'effectif devrait doubler d'ici le démarrage de l'usine et plus tard 130 à 150 conducteurs seraient prévus pour l'exploitation à plein régime. Cinq équipes travaillent actuellement en double poste cinq jours par semaine. Par la suite le travail s'effectuera 7 jours sur 7. Deux sous-traitants, Caltrac et Liebher garantissent en permanence la disponibilité des machines et engins. Les travaux de gestion des eaux de surface sont sous-traités à la société de travaux du massif du Koniambo.

**KNS**

## Journées portes-ouvertes Les 16 et 17 mars 2012

Des journées portes-ouvertes sur le site industriel de Vavouto auront lieu les 16 et 17 mars prochains. Les deux actionnaires, SMSP et Xstrata Nickel, seront présents. Pour s'y inscrire, appelez KNS avant le 8 mars, dernier délai, au 24 29 65 ou écrivez à [jpo.kns@lagoon.nc](mailto:jpo.kns@lagoon.nc)



Groupe SMSP  
Immeuble  
Carcopino  
3000 - BP 66  
98845 Nouméa  
[www.smssp.nc](http://www.smssp.nc)



papier recyclable